

<b>Nombre de Conseillers en exercice :</b>	<b>35</b>
<b>Nombre de votants :</b>	<b>35</b>
<b>Nombre de présents :</b>	<b>30</b>
<b>Convocations :</b>	<b>3 AVRIL 2026</b>

**Etaient présents :** M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENO, M. Valentin DUCEPT, Mme Adeline POLLET, M. Clément THEODORE, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Cécile FRERET, M. Luc LESIEUR, M. Jean-Bernard YON, M. Laurent CASSARD, Mme Pascale PETIT, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, Mme Martine HURAY, Mme Caroline SAPOWICZ, Mme Maria LEMARCHAND, Mme Gwenaëlle POIRIER CREPIN, Mme Virginie GROSJEAN, Mme Anaïs BRUYERE, Mme Evelyne DENOYELLE, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DIANISSY, M. Marc AVENEL, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Tom GERARD, M. Yannick EMERAUD, Mme Julie GODICHAUD, Mme Méline GODEY, M. Alexis VERNIER, Mme Letycia-Murielle OSSIBI.

--ooOoo--

M. Christophe DELAMARE  
Mme Niswat ABDOURAZAKOU  
M. Mohammed DERGHAM  
M. Stéphane FERRAND  
M. Pierre GONNEVILLE

Pouvoir à M. Clément THEODORE  
Pouvoir à Mme Laurence RENO  
Pouvoir à Mme Edwige PANNIER  
Pouvoir à Mme Adeline POLLET  
Pouvoir à M. Valentin DUCEPT

--ooOoo--

Monsieur Jean-Bernard YON remplit les fonctions de secrétaire.

OBJET : Affectation du résultat 2025 – Budget Ville 2026

Vu les articles R2311-11 et R2311-12 du code général des collectivités territoriales

Considérant que le compte administratif 2025 du budget principal de la Ville a été approuvé,

Considérant que les résultats qui se dégagent se présentent comme suit :

<b>Section de fonctionnement :</b>	
Excédent de fonctionnement 2025, opérations de l'exercice :	1 677 435,53 €
Résultat de fonctionnement 2024 reporté en 2025 :	8 591 551,55 €
<i>Résultat cumulé de fonctionnement 2025 :</i>	<i>10 268 987,08 €</i>
<b>Section d'investissement :</b>	
Excédent d'investissement 2025 ; opérations de l'exercice :	2 217 967,49 €
Solde d'exécution d'investissement 2024 reporté en 2025 :	-3 749 105,75 €
<i>Solde d'exécution d'investissement 2025 :</i>	<i>-1 531 138,26 €</i>
Restes à réaliser 2025 en recettes:	1 232 648,81 €
Restes à réaliser 2025 en dépenses:	1 391 160,58 €
<i>Solde des restes à réaliser au 31/12/2025 :</i>	<i>-158 511,77 €</i>
<i>Résultat cumulé des investissements :</i>	<i>-1 689 650,03 €</i>
<b>Besoin de financement de la section d'investissement 2025 :</b>	<b>1 689 650,03 €</b>

Considérant que le résultat de fonctionnement cumulé est excédentaire et s'élève à 10 268 987.08 € et que ce résultat doit faire l'objet d'une affectation ;

Considérant que le solde d'exécution d'investissement pour 2025 est de -1 531 138.26 € (déficitaire) ; que celui des restes à réaliser est de -158 511.77 € (déficitaire) ;

Considérant que le solde d'exécution d'investissement de 2025 est reporté au compte 001 en dépense (s'agissant d'un déficit) et que les restes à réaliser seront reportés en recettes et en dépenses ;

Considérant que le résultat cumulé des investissements (le solde d'exécution d'investissement complété des restes à réaliser) est déficitaire, et qu'il fait donc apparaître un besoin de financement de 1 689 650.03€.

Considérant qu'il convient d'affecter prioritairement le résultat de fonctionnement au besoin de financement de la section d'investissement,

Il vous est proposé :

- D'affecter au compte 1068, en recette d'investissement, la somme de 1 689 650.13€ afin de couvrir le besoin de financement 2025.
- D'affecter le solde du résultat cumulé de la section de fonctionnement du compte administratif 2025, soit 8 579 337,05 €, en excédent de

fonctionnement reporté (ligne budgétaire 002), en recettes de la section de fonctionnement

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.**



Le registre dûment signé,  
Pour extrait conforme,  
Maire,  
Conseiller Départemental

Alexis RAGACHE

